

40^e année

N° 6

Juin 1971

Abonnement 18 F

Le numéro 2,50 F

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

PREHISTOIRE, ARCHEOLOGIE

LES PIERRES A CUPULES ET A BASSINS DE LA REGION DE YENNE

par Lucien LAGIER-BRUNO (suite).

2° Sur la hauteur des blocs au-dessus du sol.

Tous ces blocs, qu'ils soient bien dégagés du sol, ou partiellement enterrés, reposent directement sur un sol très dur — conglomérat ou dalle de rocher — où toute fouille est impossible. J. TOURNIER en avait fait l'expérience⁴ ; il avait cependant eu la chance de trouver, dans une petite niche, sous la pierre de La Gaitaz, un des deux galets de quartzite qui avait servi de burin pour creuser les cupules (voir figure 2).

La hauteur des blocs au-dessus du sol n'excède pas 0,90 m ; seule la pierre de En Moise IV à 1,30 m de hauteur. La face côté ciel était donc bien à portée de la main pour le graveur des cupules tout en restant bien visible pour tout le monde.



Fig. 4. — N° 73.149.03. — *Pierre de Montagnin* (voir dessin planche V).

Bloc erratique tabulaire comportant 36 cupules diverses et des canaux ; situé à 80 m du ruisseau du Jamenoi et du tracé probable de la voie romaine impériale Vienne-Genève par Yenne. Des fouilles semblent avoir été faites sous la pierre, sans doute par J.-B. MOREL qui a découvert cette pierre.

Photo L. LAGIER-BRUNO.

3° Sur les emplacements de ces pierres taillées.

Les trois pierres de la Grande Teppe sur Nattages et la pierre de la Gaitaz sur Billième, gisent sur des plateaux de landes de vues bien dégagées et réciproques, où il ne pousse que quelques genévriers et quelques buissons d'églantiers ou de buis. Ces terrains impropres à

4. Le Bugey, 17^e fasc., août 1923. Ouvrage déjà cité.

toute culture, pouvaient et peuvent encore permettre de grands rassemblements de population.

Les sept autres pierres de Nattages, la pierre des Follioules de Jongieux et la pierre de Montagnin sur Lucey, se trouvent maintenant dans les broussailles et les buis, mais les terrasses qui les entourent devaient être, autrefois, bien dégagées et propres aux rassemblements.

Il en est de même pour toutes les autres pierres : les quatre pierres de Parves, les pierres de La Roche et de Santourin sur Billième ; elles sont maintenant isolées au milieu des terrains de culture, bien dégagées des haies.

Si ces haies n'existaient pas, la plupart de ces pierres se trouveraient en vue directe, et, réciproque, de part et d'autre de la vallée du Rhône.



Fig. 5. — N° 01.271.02. — *Pierre de La Teppe II* (voir dessin planche IV).

Bloc erratique tabulaire comportant 12 cupules et canaux, situé sur un plateau de landes allongé, de vues bien dégagées. La brèche à droite forme escalier. Les fouilles faites par J. TOURNIER n'ont pas donné de résultat.

Photo L. LAGIER-BRUNO

4° Sur la technique des gravures.

L'Abbé J. TOURNIER ⁴ a trouvé sous la pierre à cupules de La Gaitaz un des deux galets de quartzite ayant sans doute servi au graveur de cupules. Cet auteur propose une technique procédant de percussions suivies de rotations. C'est ce qui résultait aussi des débats du Congrès de Chambéry de 1908. Je pense que cette technique de sculpture lapidaire a été utilisée, plus tard, par le modeste inventeur du marteau perforateur à cliquets qui a fait ses essais sur une pierre en bordure du chemin de Pierre-Châtel ⁵ — ne pas confondre avec des cupules ! — puis par l'inventeur du marteau pneumatique à fleuret.

5. La Cluse de Pierre-Châtel de L. LAGIER-BRUNO, Le Bugey, 52° fasc., réf. n° 43.

Tableau des blocs à cupules et à bassins recensés dans la région de Yenne (Savoie).

Noms des communes. Numéros d'identification du fichier L. LAGIER-BRUNO	DESIGNATION DES BLOCS TAILLES Situations topographiques			DETAIL DES BLOCS			OBSERVATIONS
	Nom des blocs par les lieux-dits du Cadastre	Quadrillage/km de la carte au 1/20 000	Altitude approchée	Nature Cube	O/T	Nombre de cupules	
01.280 Parves 01.280.01 et C. 15	En Bagneux	864.400 89.310	450	Gneiss gris bleuâtre	T	18	JT Classée par DÉCHELETTE. Situation topo- graphique approchée.
01.280.02 C. 16	Sous-Rosset	864.650 89.060	500	Gneiss chloriteux 6 m ³	O	15	JT Classée. Photo L.B.
01.280.03 C. 17	Sur la Forêt I	864.340 87.840	570	Micaschiste 1,5 m ³	O	Q.q.	LB 2 photos L.B. avant et après le déplace- ment du bloc.
01.280.04 C. 18	Sur la Forêt II	864.310 87.400	570	Diorite 1 m ³	O	Q.q.	LB Photo L.B.
01.271 Nattages	NOTA : La plupart des blocs sur Nattages nous ont été montrés par M. VIVIER François. — I, II, III : Indices donnés par L.B.						
01.271.01 C. 19	Grande Teppe I	865.760 86.880	470	Quartzite 1 m ³	O	écuelle 110/120	JT Photo L.B.
01.271.02 C. 20	Grande Teppe II	865.800 87.005	470	Grès houiller 0,8 m ³	T	12 + canaux	JT Photo-dessin L.B.
01.271.03 C. 21	Grande Teppe III	865.790 86.995	475	Grès houiller 0,5 m ³	O	7	JT Photo-dessin L.B.
01.271.04 C. 22	En Moise I (sud de Chemillieu)	Non repérée	?	Talschiste 3 m ³	T	1	JT Décrite par J.T.
01.271.05 C. 23	En Moise II	865.380 86.280	420	Gneiss 18 m ³	T	10	JT Décrite par J.T.
01.271.06	En Moise III	865.480	390	Talschiste	T	7	JT Photo L.B.

01.271.07 C. 25	(Communaux) La Grosse Pierre	84.890 865.620 86.660	480	Grès houiller 0,5 m ³	O	1	LB Photo L.B. La pierre est en bordure d'un chemin.
01.271.09 C. 27	Bois Barbier I	865.260 86.770	520	Grès houiller 3 à 5 m ³	O	Q.q.	LB Photo L.B.
01.721.10 C. 28	Bois Barbier II	865.280 86.800	520	Talschiste 5 m ³	T	Bassins et gros canaux	LB Photo L.B. Bassins et canaux naturels ? Polissoirs ?
73.042 Billième							
73.042.03 A. 29	Bloc de la Gaitaz	870.760 85.140	407	Arkose 1,2 m ³	O	54	JT Photos L.B. ; 2 burins-galets trouvés dans les fouilles (J.T.). Classée M.H.C.
73.042.04 A. 31	La Roche	869.240 85.730	380	Grès houiller enterré	O	17	JT Photo-dessin L.B. Classée M.H.C.
73.042.05 A. 32	Santourin	871.250 86.500	670	Grès dur 78 m ³	T	33	JT Photo L.B. + 70 m ³ enterrés.
73.042.06 A. 27	Sous les Crêtets	871.000 86.400	560	Grès dur	Pour mémoire		JT Servait de pierre à aiguiser les outils des bûcherons.
73.140 Jongieux							
73.140.02 A. 17	Les Folioules I	870.270 87.050	550	Gneiss 210 m ³ + calotte 1 m ³	T O	Ecuelle 12	JT Classée M.H.C. Photo-dessin L.B.
73.140.03	Les Folioules II	870.240 87.050	550	Bloc erratique	Pour mémoire		JT Classée M.H.C. 4 croix gravées.
73.149 Lucey							
73.149.05 A. 16	L'Entremont	868.600 89.720	330	Gneiss	T	4	LB Les pierres de Lucey ont été signalées par J.-B. MOREL. Redécouverte par M. Ch. BOUVIER.
73.149.03 A. 14	Montagnin	869.125 90.280	330	Grès houiller 3 m ³	T	36 + canaux	LB Photo-dessin L.B. 1 cavité pédiforme.
73.149.02 A. 13	Les Greffiers	869.260 90.030	350	Grès 1,5 m ³	Pour mémoire		LB Photo L.B. Genre de croix en relief, naturelle ?
73.149.04 A. 13	Du Taureau	869.140 90.300	330	Grès	Pour mémoire		LB Photo L.B. Tête de taureau sculptée ? naturelle ?
73.149.01 A. 12	Pierre des Fées	869.070 89.740	325	Grès 15 m ³	Pour mémoire		LB Photo L.B. Pierre branlante posée sur sa petite base.

Mais j'ai pu constater sur la même pierre sculptée :

— que la plupart des cupules bien taillées et bien lisses avaient été, sans doute réalisées avec ces galets de pierre par percussions et par rotations, et durant un temps de travail assez court, par plusieurs graveurs pouvant se relayer ;

— que plusieurs cupules paraissent inachevées et même à peine ébauchées. On retrouve bien les petits éclatements du fond des cupules, mais il n'y a pas eu de polissage par effet de rotation. On peut se demander si ces cupules inachevées n'ont pas été taillées bien plus tard que les autres, grâce à d'autres outils, — de métal par exemple — ce qui expliquerait les éclatements assez vifs de la pierre, et par des imitateurs tels que des bergers désœuvrés.

II. LES PIERRES A CUPULES, MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Si le recensement des pierres à cupules a fort heureusement fait des progrès, surtout dans la région de Yenne, les mêmes questions restent posées sur l'origine et la destination de ces monuments mégalithiques.

Le Congrès préhistorique de Chambéry de 1908 avait vu s'affronter divers spécialistes sur le thème des rochers et pierres à gravures des Alpes, notamment Louis SCHAUDEL de Nancy, Antonio MAGNI de Milan, REBER de Genève, Emile VUARNET, Lucien JACQUOT, F. FENOUILLET, MULLER de Grenoble, A. MORTILLET et le D^r Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Je résume ci-après les conclusions proposées pour chacun des différents points discutés.

A. Définition des pierres à cupules :

Cupule : petite excavation hémisphérique ou conique de diamètre inférieur à 0,10 m.

Ecuelle : diamètre compris entre 0,10 et 0,20 m.

Bassin : diamètre au-delà de 0,20 m.

Augettes : cavités carrées, rectangulaires, triangulaires.

Cavités pédiformes : en forme de pied.

Cavités héli-fusifformes : en forme de demi-boudin.

B. D'où venait le Mégalithisme et à quelle époque ?

D'après Marcel BAUDOUIN, il n'est pas démontré que le Mégalithisme soit venu d'Asie. C'est plutôt un courant inverse de circulation allant d'ouest en est. Ce ne sont pas les Ligures qui ont sculpté les rochers de Savoie.

Les cupules remontent à la pierre polie. Aimé MICHEL, dans la France Secrète⁶ pense que la thèse d'origine orientale du Mégalithisme, comporte des contradictions flagrantes. L'origine occidentale semble préférable. La datation par le carbone 14 du tumulus de St-Michel donne des dates échelonnées d'environ 3 000 ans, 3 700 ans et 7 000 ans avant J.-C.

Mais il est probable, ainsi que le soulignait Marcel BAUDOUIN, que les

6. Histoire et guide de la France Secrète, par Aimé MICHEL et J.-P. CLÉBERT, éditeur, 1963, Planète.

cupules des Indes, comme celles de la Nouvelle-Calédonie ont été imaginées sur place, par des hommes étant dans le même état d'esprit que les Néolithiques de France.

C. *Que représentent les cupules — leur destination ?*

Les cupules suivant les auteurs pouvaient être :

— des vases de libation, des trous pour recevoir le sang des victimes (inadmissible pour les cupules sur parois verticales), carte céleste et autels sacrés (ce serait plus vraisemblable), couvertures de tombeaux. Relation entre les cupules et les légendes, relation avec le phallus ?

Mais l'idée plus générale voyait dans les cupules la reproduction de la voûte céleste et un rattachement à un culte.

Pour terminer le colloque, Marcel BAUDOIN concluait ainsi : « Les gravures sur rochers sont une manifestation de l'esprit humain qu'on rencontre partout parce que l'homme dans son évolution, passe toujours par les mêmes phases du progrès, qu'il ait vécu en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique. Il ne faut pas conclure trop tôt, à des rapprochements et à des migrations qui n'ont peut-être jamais eu lieu.

« On les a inventées à une certaine époque de civilisation, dans différents pays à la fois, sans rapport avec les peuples. Les mêmes idées sont parfaitement capables de faire germer dans les cerveaux, sous l'influence des mêmes phénomènes naturels, les mêmes conceptions intellectuelles. »

Cependant, après avoir noté que les Néolithiques avaient une préférence marquée pour les gneiss, le granit ou le granite-schisteux, Marcel BAUDOIN estime : qu'il n'y a pas de relation entre les cupules et les légendes, pas de relation avec le phallus. Les cupules ne peuvent servir ni pour recevoir le sang des victimes, ni pour servir de récipient.

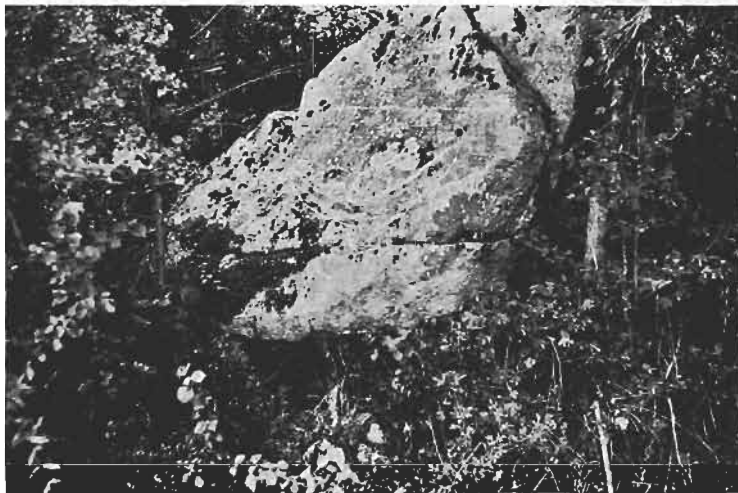


Fig. 6. — N° 73.149.04 — *Pierre du Taureau.*

Située à 20 m environ de la pierre de Montagnin. Tête sculptée de taureau ? de bouquetin ? ou caprice de la Nature ?

Photo L. LAGIER-BRUNO.

Dans diverses publications parues après 1908⁷ cet érudit avait retenu l'idée d'un culte, d'une représentation solaire, stellaire, de phases solaires ou de carte céleste, le sabot de cheval étant la représentation symbolique de l'idée de la marche du soleil.

Du reste, le D^r M. BAUDOUIN était d'avis que les pierres à cupules devaient être considérées comme des manuscrits, jusqu'ici indéchiffrés, même par les initiés. De fait, trente ans plus tard, cet Auteur a pu retrouver en Chine, la clef de ces manuscrits. Je me souviens avoir lu une relation de cette trouvaille dans le journal « L'Œuvre » en 1937 ou 1938, mais il ne m'a pas encore été possible de retrouver le numéro de référence.

En 1923, le Chanoine J. TOURNIER, à qui l'on doit l'important recensement des pierres taillées de la région de Belley⁸, notait qu'aucun bloc taillé ne se trouvait au sud de Yenne ou au nord de Massigneu. Il pensait que ces monuments pourraient être plus anciens que les dolmens et les menhirs de l'époque Néolithique, qu'ils étaient l'objet d'un culte superstitieux qui s'est continué jusqu'aux époques romaine et franque, et qu'aucun sacrifice sanglant n'avait eu lieu sur ces pierres.

III. CONCLUSIONS PROPOSÉES

J'ai fait ci-dessus, état des diverses observations concernant la topographie, les emplacements des pierres à cupules de la région de Yenne et de la technique de taille.



Fig. 7. — N° 73.149.02. — Pierre à sacrifices des Greffiers.

Genre de croix en relief sans doute naturelle. Cette sorte de table devait être, autrefois, posée sur son socle de pierre ; elle a basculé, à l'aval.

Photo L. LACIER-BRUNO.

7. Signalées par le D^r Hélène CACAUD d'Aime (Savoie), correspondance personnelle.

8. Ouvrage déjà cité : Le Bugey, 17^e fasc., août 1923.

J'ai photographié toutes les pierres que j'ai pu approcher et dressé le dessin orienté des cupules pour six de ces pierres, qui me paraissent plus caractéristiques. J'en arrive aux conclusions suivantes que je propose, tout en me rendant bien compte qu'elles sont encore tout à fait provisoires.

Ainsi que le constatait J. TOURNIER, il est vraisemblable que les peuplades néolithiques, furent frappées par l'aspect étrange de ces rochers erratiques dont l'origine leur paraissait mystérieuse

C'était d'autant plus étrange que ces blocs, par leur forme, leur couleur, leur dureté capable de défier le temps, et par leur orientation, semblaient marquer de vastes aires de plateaux bien dégagés invitant aux rassemblements rituels, de part et d'autre du Rhône.

Ces pierres pouvaient leur sembler tombées du ciel, envoyées par les Astres-Dieux.

Or parmi ces pierres, ils ont pu faire un double choix, qui correspond au double classement que je propose pour la région de Yenne, ce classement n'étant pas forcément valable pour d'autres régions.

A. Pierres à cupules de forme ovoïde :

Parmi ces blocs, les plus jolis, de forme ovoïde ou de calotte ovoïde, leur paraissaient être envoyés du ciel, — tout comme les galets arrondis et lisses —, avec invitation de copier un fragment de la calotte céleste. Et puisqu'ils avaient la matière et l'outil à portée de la main, il ne restait plus qu'à passer à l'exécution.

De fait (voir planches 1-11 et 111), j'ai constaté pour les pierres à calottes ovoïdes de la *Grande Teppe 111, de la Roche et des Follioules*, que le dessin de la surface taillée fait bien ressortir de belles cupules bien terminées et des cupules inachevées. Pour ces dernières, je rappelle qu'à mon avis, elles ont pu être gravées beaucoup plus tard et par des imitateurs désœuvrés.

Ce dessin, lorsqu'il pourra être dressé pour les autres pierres à cupules de type ovoïde, pourra confirmer les remarques suivantes faites sur les dessins présentés :

— dans ce type, nous ne trouvons que des cupules simples sans canaux ni autres signes ou cavités. Certaines cupules peuvent se trouver sur des parois inclinées donc impropres à recueillir un liquide ;

— les dessins donnent tout à fait l'impression de représenter un fragment de carte céleste, surtout si l'on ne retient que les cupules terminées.

Je pense qu'il pourrait bien s'agir d'un monument gravé pour représenter les Astres-Dieux. Mais pour en avoir la confirmation, il semble que l'on pourrait mettre en cartes perforées, d'une part les dessins relevés et, d'autre part, les dessins des constellations à diverses périodes. Un informateur électronique pourrait fournir une indication de ressemblance et de date.

B. Les autres pierres de forme tabulaire :

Ces autres « pierres bises » de nature schisteuse se présentent sous forme de tables légèrement inclinées avec quelques sillons naturels à peine accusés, paraissent avoir été retenues pour compléter les pierres

ovoïdes, ces Astres-Dieux ; elles seraient utilisées comme autels pour les sacrifices sanglants.

Dans les dessins de ces blocs tabulaires de la pierre de La Grande Teppe 11, de la pierre de Montagnin (voir planches IV et V) et de la pierre de En Moise IV (voir planche VII), j'ai relevé : des cupules simples (achevées ou non), des cupules biconjuguées reliées ou prolongées par des canaux et même une cavité pédiforme. Toutes ces sculptures se trouvent sur la face supérieure généralement peu inclinée. Les légendes des planches IV, V et VII indiquent les remarques que j'ai faites, notamment pour les cupules conjuguées et pour les canaux qui ont été manifestement creusés pour servir de récipient à un liquide et pour assurer son écoulement. Il semble que pour la cavité pédiforme, la seule que j'ai recensée, on peut donner l'explication d'un échec technique ; l'idée première était de sculpter des cupules biconjuguées, puisque la cupule du talon est bien taillée ; mais pour le reste de l'œuvre, la pierre schisteuse avait des défauts ; elle a éclaté plus que prévu suivant un contour de pied humain, accusant même la forme du gros orteil.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

GRASSÉ (P.-P.). — *Traité de Zoologie*. Tome XVI : Mammifères. Fasc. II : Musculature. 1 vol., 1968, 870 pages, 657 figures. Masson, Paris, 240 F.

Ce fascicule concernant la musculature, regroupe des connaissances qui, dans le cas présent, sont dispersées dans de nombreux documents. Le texte qui est l'œuvre des chercheurs du Laboratoire d'Anatomie Comparée du Muséum National d'Histoire Naturelle, débute par un chapitre de généralités traitant des constituants musculaires, de l'embryologie et des caractéristiques propres aux Mammifères. Le chapitre suivant, qui traite de la myologie fonctionnelle, est une synthèse des connaissances relatives aux études bio-mathématiques et bio-mécaniques complétant la physiologie classique. Les muscles de la tête font l'objet de description très détaillée ainsi que la musculature du tronc. Des comparaisons et études particulières mettent en évidence les caractéristiques propres à chaque ordre.

Y.T.

ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES :

— RECHERCHE : Bulletins S.M.F. années 1928-1929 et 1967-1968. — Michael HENNING, édition originale, état neuf, t. I (1958), t. II (1960).

VENDS : KÜHNER, Genre Mycena (1938), état neuf, reliure dos cuir 135 F. Ecrire : J. LOCTIN, 159 bis, avenue Général-Frère, Lyon (8^e).

— A VENDRE : BOUÉ et R. CHANTON, « Zoologie », 3 tomes, Doin édit., 1959-62, 1900, p. nb. Fig : 130 F. Ecrire : Gilles PERRET, 14, rue de Genève, 01 - Dagneux.

— A VENDRE : LANGE : Flora Agaricina danica, volumes 4 et 5 (les plus importants). Ecrire : Ch. PECHER, bât. F2, Groupe Diderot, 69 - Saint-Priest.

— SOCIETAIRE de vieille date désire vendre, de préférence à Linnéen petite maison rurale bon état, 30 km Lyon (Isère), 2 pièces pouvant en faire 4, eau courante, force, 800 m terrain dont 200 m jardin, calme absolu pleins champs, proximité étang avec flore spéciale à ce biotope. 30 000 F payables comptant. S'adresser Secrétariat de la Société.

**Il n'y a pas de séances en juillet-août.
Notre prochain bulletin paraîtra en septembre.**